

10



LA VIE DE L'ÉTABLISSEMENT

UN ÉTABLISSEMENT PUBLIC QUI ÉVOLUE POUR PRÉPARER L'AVENIR

Météo-France est un établissement public qui déploie ses activités dans un champ scientifique, technique et opérationnel.

L'excellence scientifique et technique suppose également une gestion exemplaire en matière de finances et de ressources humaines.

L'année 2009 a vu la poursuite de cette dynamique de progrès dans les domaines financier, des ressources humaines et de la qualité avec de nouvelles étapes dans le domaine de la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences, ainsi que dans la certification des comptes.

L'établissement est animé par un souci permanent de rigueur et d'exemplarité dans la gestion de ses effectifs et de ses budgets, afin de rendre un service de qualité, tout en optimisant son fonctionnement. Il entend ainsi apporter sa contribution à l'effort général de l'État pour la maîtrise de ses dépenses.

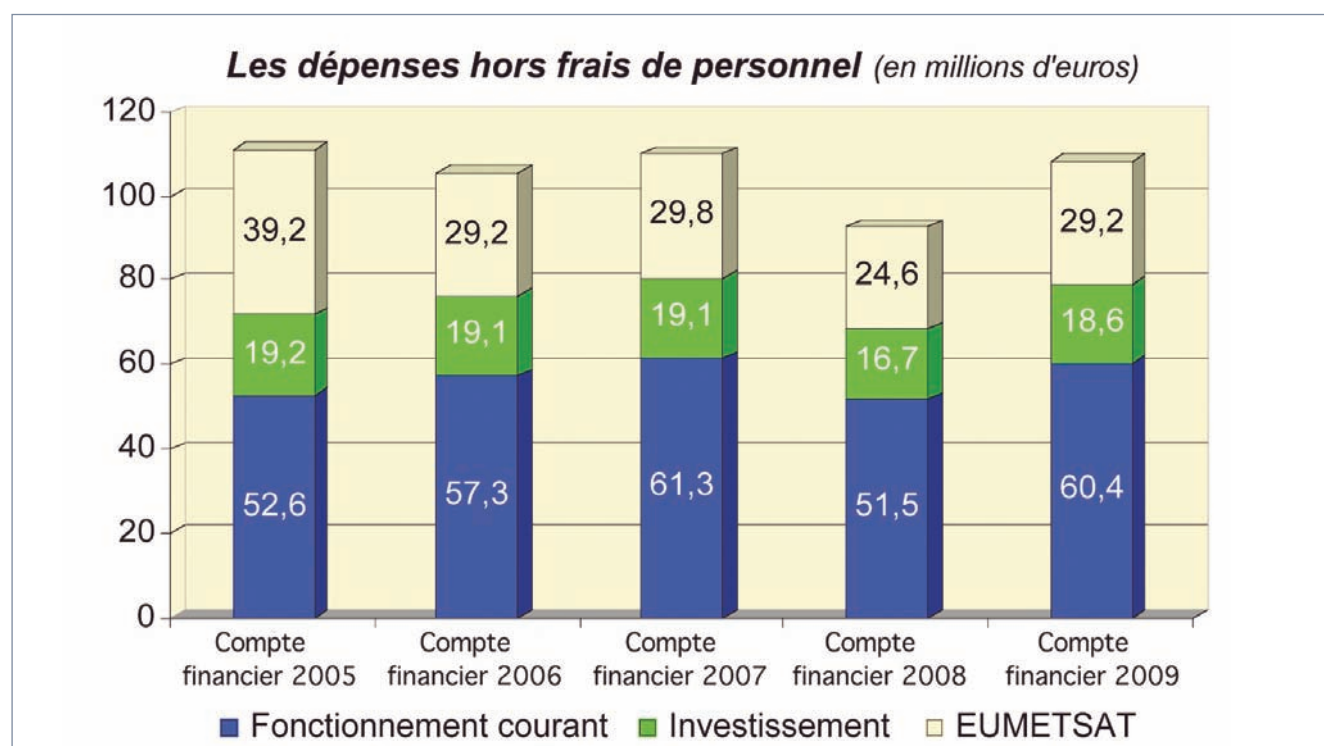
Au-delà de la bonne gestion, Météo-France cherche également à améliorer son organisation, ses manières de travailler et son fonctionnement pour tirer le meilleur parti des ressources disponibles. Divers chantiers d'amélioration, placés sous l'égide de la politique qualité de l'établissement, certifié ISO 9001, ont été engagés en ce sens.

L'un des aspects majeurs touche le chantier de réorganisation du réseau territorial. Une action est engagée en vue de réduire le nombre d'implantations de Météo-France, afin de dégager des marges de manœuvre pour offrir de nouveaux services répondant aux attentes des usagers. La réduction du nombre d'implantations n'est pas une fin en soi, mais bien un outil pour travailler différemment, disposer d'équipes dotées d'une taille critique ; il s'agit de repenser l'organisation des activités de prévision pour tirer parti des évolutions techniques des dernières années.

UNE PROFESSIONNALISATION RENFORCÉE DE LA GESTION FINANCIÈRE

Les dépenses de l'année 2009 se sont élevées à 358,6 M€ en progression de 28,1 M€ (+8,5%) par rapport à 2008. Cette dernière année était atypique en termes de consommation du fait des perturbations liées aux conflits sociaux. Par ailleurs, la hausse recouvre deux aspects principaux : d'une part, une augmentation des dépenses de personnel liées à la hausse des cotisations

pour pension ; d'autre part, une hausse liée à la contribution à l'organisation européenne Eumetsat en lien avec le lancement de nouveaux programmes de satellites météorologiques.



L'exercice se solde par un résultat déficitaire de près de 13 M€, qui s'explique par plusieurs facteurs :

- d'une part, comme prévu par le contrat d'objectifs et de performance, l'établissement mobilise une partie de ses réserves pour assurer son développement et ses investissements au cours de la période ;
- d'autre part, le processus de certification des comptes a conduit à opérer plusieurs opérations de nature comptable qui viennent affecter le compte de résultat soit sous forme d'amortissement exceptionnel, soit de provisions.

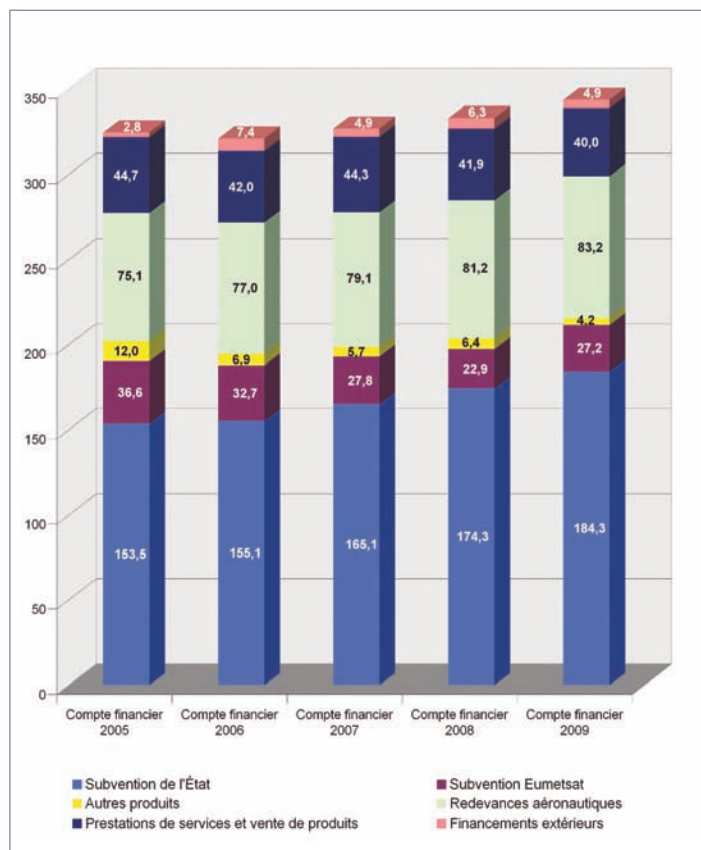
Des efforts importants ont été conduits au fil de l'année 2009 pour assurer la maîtrise de la masse salariale et pour contrôler de manière très stricte les dépenses de fonctionnement. L'enjeu est pour l'établissement de dégager les

marges de manœuvre nécessaires afin de préserver l'investissement dont la part est d'ores et déjà très réduite dans le budget.

Par ailleurs, l'année 2009 a vu la désignation par le ministère chargé de l'économie des commissaires aux comptes de l'établissement. Cette désignation est venue conclure un travail engagé voici plus de deux ans. En effet, Météo-France a choisi de se soumettre à ce processus de certification des comptes afin d'accroître encore la rigueur et l'exigence en matière de suivi comptable et financier.

La certification des comptes parachève un effort significatif pour concilier procédures propres à la sphère publique et normes comptables. L'établissement du bilan d'ouverture a conduit à un long et minutieux travail de rapprochement entre inventaire comptable et inventaire physique.

Répartition des ressources financières de l'établissement par origine.



DE NOUVEAUX OUTILS POUR LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

Le chantier de modernisation de la gestion des ressources humaines de l'établissement engagé voici quelques années arrive à son terme.

Un projet, Siterh, visait à intégrer dans un logiciel l'ensemble des questions relatives à la gestion statutaire des personnels, à la paie et au suivi des emplois et des compétences. Il a porté ses fruits en 2009. Le progiciel de gestion est désormais en place. En particulier, le basculement entre l'ancien et le nouvel outil a été réussi avec le succès du test de passage de la paie sur le nouvel ensemble.

Ce dernier vient également contribuer à la démarche de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences dont s'est doté l'établissement. Il s'agissait de permettre une

meilleure formalisation des postes et des compétences qui leur sont attachés. Ce travail touche à sa fin et offre désormais une vision transversale de l'ensemble des métiers au sein de l'établissement tout en permettant une gestion plus fine des corps de fonctionnaires de Météo-France.

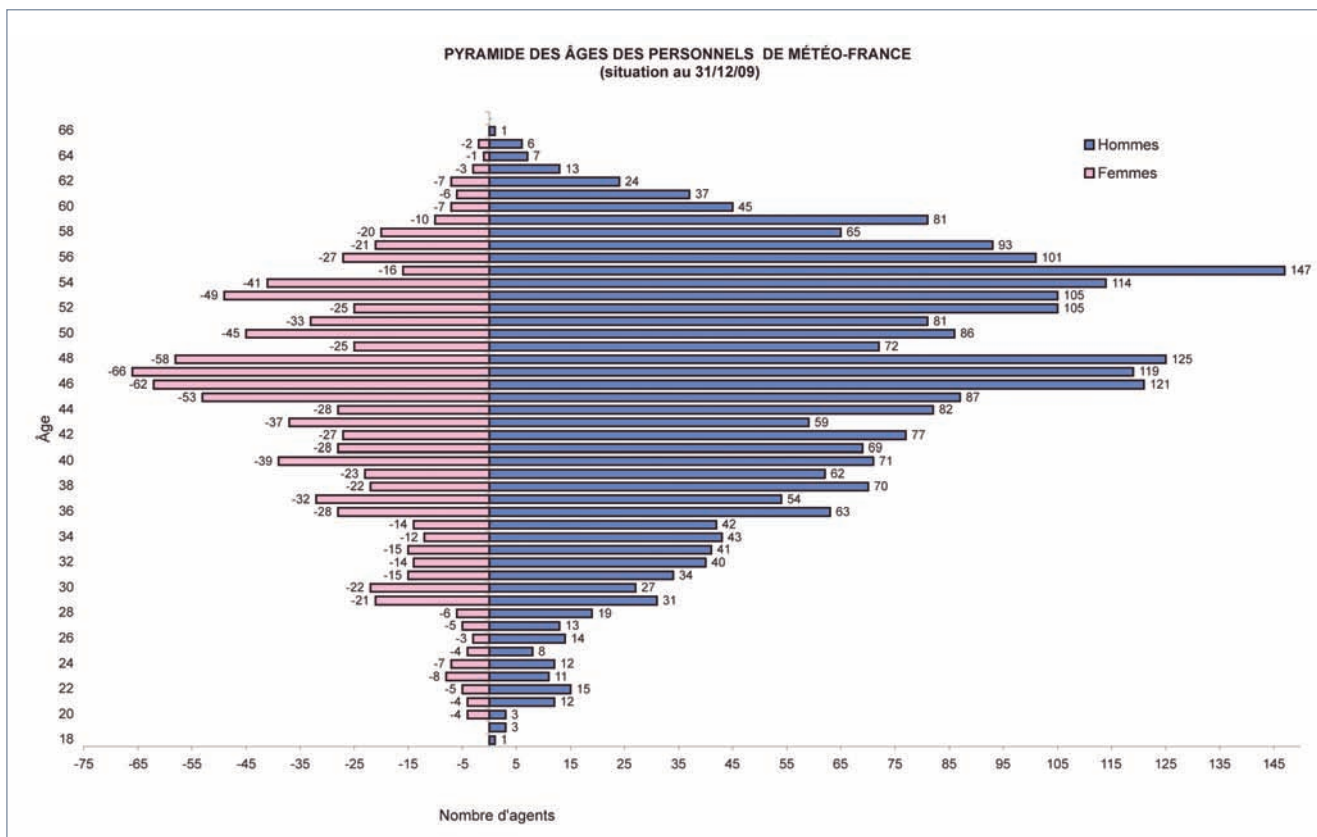
En parallèle, à l'instar d'autres administrations publiques, Météo-France a adopté en 2009 le formalisme de l'entretien professionnel qui, au socle de base de l'entretien d'activité classique, vient ajouter un volet suivi et évaluation des compétences plus fin et détaillé.

Au terme de ce processus, Météo-France dispose ainsi d'un outil de suivi et d'action en matière de ressources humaines qui lui

EFFECTIFS RÉELS (PERSONNES PHYSIQUES) AU 31.12.2009

	Effectifs réels totaux	Hommes	Femmes
Cadres supérieurs	203	161	42
Ingénieurs et chercheurs	896	650	246
Techniciens supérieurs	1 892	1 511	381
Fonctions support (administratifs et ouvriers d'État)	623	292	331
TOTAL	3 614	2 614	1 000

Ventilation des effectifs par catégorie et par sexe.



permet de se confronter aux bonnes pratiques dans ce domaine.

Dans le cadre de ses efforts de rationalisation de ses moyens, l'établissement a pris l'engagement de réduire ses effectifs de près de 130 emplois sur la période 2009-2011. Cet engagement a été pris en compte en 2009 avec une réduction du plafond d'emplois qui engage ce processus pluriannuel.

La conclusion du contrat d'objectifs et de performance s'est également traduite par la mise en place d'un volet social qui prévoit des revalorisations tant statutaires qu'indemnitaires pour les personnels de l'établissement. La mise en œuvre a débuté et s'étagera jusqu'en 2011.

LE RENOUVELLEMENT DE LA CERTIFICATION QUALITÉ

Depuis 2006, Météo-France est certifié au titre de la norme ISO 9001. Le renouvellement de cette certification a été acquis en 2009 pour trois ans. La politique qualité constitue l'un des aspects essentiels des actions de Météo-France. La démarche d'amélioration continue qui la sous-tend constitue en effet une garantie pour les usagers, clients ou donneurs d'ordre de l'établissement public, tant en matière d'écoute dont ils peuvent bénéficier que de rigueur dans le traitement des divers dossiers.

La diversité des activités de Météo-France a conduit à mettre en place un système qualité fondé sur plusieurs systèmes de management de la qualité, articulés autour d'un système national.

Les audits conduits par Bureau Veritas Certification ont conduit à confirmer la certification du système national, mais aussi de ceux des

principales entités de Météo-France (systèmes d'observation, systèmes d'information, direction de la production, directions interrégionales...). On notera également la certification de l'École nationale de la météorologie, ce qui la place de manière favorable au sein du concert des établissements d'enseignement supérieur.

En lien avec le contrat d'objectifs et de performance, l'ensemble du système d'indicateurs et de tableaux a été refondu, avec une étroite articulation entre objectifs de la politique qualité, engagements du contrat d'objectifs et indicateurs de performance. Cela constitue un outil de suivi des engagements et des performances de l'établissement.

Enfin, l'établissement a renforcé ses capacités d'audit interne en réformant le système associé et en mettant en place les actions de formation nécessaires à une professionnalisation accrue des personnels qui en sont chargés.

NOMBRE ANNUEL DE VŒUX DU CSM PLEINEMENT OU PARTIELLEMENT SATISFAITS, RAMENÉ AU NOMBRE TOTAL DE VŒUX ÉMIS OU MAINTENUS L'ANNÉE PRÉCÉDENTE

	2005	2006	2007	2008	2009
Pourcentage de vœux satisfaits ou partiellement satisfaits	83 %	89 %	86 %	85 %	95 %

Le Conseil supérieur de la météorologie (CSM) constitue l'instance qui permet à Météo-France de travailler avec les divers secteurs de la société intéressés par la météorologie.

UNE POLITIQUE ÉCO-RESPONSABLE

Dans le cadre de ces actions en faveur de l'éco-responsabilité, Météo-France a fait le choix de normes haute qualité environnementale pour les constructions nouvelles, ainsi le récent bâtiment du Centre de Météo-France interrégional Ouest (CMIRO) a obtenu le label de haute performance énergétique.

Météo-France met en œuvre depuis maintenant plusieurs années un ensemble d'actions en faveur de l'éco-responsabilité. L'établissement entend contribuer, au quotidien dans son fonctionnement, à la prise en compte des exigences de développement durable. Plusieurs axes d'action ont été identifiés : une meilleure maîtrise des déplacements grâce notamment à une meilleure utilisation des technologies de l'information et de la communication, un état des lieux énergétique des bâtiments afin de proposer des

mesures correctrices, le choix de normes haute qualité environnementale pour les constructions nouvelles, une réflexion sur la maîtrise des consommations en matière de calculateurs. Ces divers aspects sont développés dans le *Rapport développement durable* de l'établissement.



L'ADAPTATION AUX NOUVEAUX ENJEUX

Les demandes de l'État comme des citoyens en matière de météorologie vont croissant. Pour les satisfaire, Météo-France doit améliorer continûment ses modes de travail et utiliser ses ressources de manière optimale. Cela suppose que, parallèlement aux évolutions techniques, l'établissement sache aussi conduire les évolutions organisationnelles nécessaires. Le Contrat d'objectifs et de performance 2009-2011 est venu mettre un accent tout particulier sur cet objectif. En réponse, l'établissement public s'est engagé dans une démarche de rationalisation de ses moyens afin d'apporter à toutes les parties prenantes un service de qualité renforcée, au meilleur coût. Ce chantier comprend deux volets principaux, initiés en 2009 :

- une refonte de l'organisation territoriale de Météo-France ;
- une évolution des modes d'organisation et de travail dans les domaines de l'observation, de la prévision et du service à la navigation aérienne.

Météo-France a engagé la réorganisation de son réseau territorial. Tout en préservant une forte présence, il s'agit d'optimiser l'utilisation de ses moyens et de répondre plus efficacement aux attentes plus nombreuses et plus diversifiées des diverses parties prenantes. Ce changement est commandé par des raisons

techniques inhérentes aux évolutions des métiers de la météorologie et tient compte des particularités climatiques de notre pays.

La réorganisation débutera en 2012, avec pour terme 2017. Météo-France réduira son nombre d'implantations de 108 à 55. Pour les centres territoriaux, cela correspondra en moyenne au suivi de trois départements par centre. Le réseau demeurera ainsi le plus dense en Europe. Cette évolution, majeure pour le personnel concerné, sera accompagnée dans le cadre d'un projet national dédié à cet effet.

Les prestations assurées par Météo-France au sein du réseau territorial actuel seront maintenues, sans perte de qualité. La nouvelle organisation renforcera également la réactivité et les moyens disponibles en cas de crise, grâce à une meilleure mutualisation des ressources (gestion des situations météorologiques de nuit par exemple). Cette évolution est rendue possible notamment par un meilleur usage des technologies de l'information et de la communication :

- d'une part, l'accès aux prestations se fait d'ores et déjà souvent à distance, grâce aux moyens de télécommunication téléphonique ou électronique ;
- d'autre part, le développement d'outils de dialogue entre Météo-France et les autres



Dans le cadre du Ciel unique européen, Météo-France vise à réduire le nombre de centres fournissant les prévisions et les données pour les vols aériens (hors approche sur les aéroports) et à développer des services à forte valeur ajoutée sur les plates-formes aéroportuaires à forte densité de trafic.

acteurs concernés apporte des solutions très concrètes pour la gestion de crise.

Parallèlement, l'établissement s'est engagé dans plusieurs projets visant à simplifier ou rationaliser ses modes de fonctionnement à l'horizon 2012. Cela concerne tant la prévision que le service à la navigation aérienne.

En matière de prévision, l'évolution de l'organisation vise à une plus grande simplicité dans l'organisation du travail avec une prévision amont (i.e. prévision générale sans adaptation spécifique aux besoins de chaque utilisateur) sur deux niveaux (national/

régional) et non trois (national/régional/départemental) comme aujourd'hui.

En parallèle, l'accent sera placé sur l'aide à la décision afin d'apporter une prestation encore mieux adaptée aux utilisateurs. L'expertise locale acquise sur le terrain sera préservée et maintenue, avec un même degré de détail dans les bulletins produits. Sa déclinaison n'implique pas en revanche que le travail soit accompli localement.

Par ces transformations, Météo-France développe des outils et des modes de travail cohérents avec ceux de ses principaux homologues européens.

En matière aéronautique, les objectifs sont de même nature. Météo-France entend apporter sa contribution au processus du Ciel unique européen. Pour ce faire, l'établissement a engagé le processus de réduction du nombre de centres fournissant les prévisions et les données pour les vols aériens (hors approche sur les aéroports). Cela constituera un atout pour la coordination plus étroite demandée par l'Union européenne au titre des blocs aériens fonctionnels qui doivent harmoniser la gestion des espaces aériens des divers pays.

Dans le même temps, le développement de services à forte valeur ajoutée se poursuit sur les plates-formes aéroportuaires pour lesquelles la densité du trafic appelle une gestion extrêmement fine du paramètre météorologique.

Le projet d'accompagnement de la réorganisation territoriale

À partir de 2012, Météo-France va réduire progressivement l'ampleur de son réseau territorial. Au-delà des questions techniques ou organisationnelles, cette évolution va avoir des conséquences importantes pour le personnel présent dans les centres destinés à fermer. Il faut proposer à chacun une évolution de carrière qui soit la plus conforme à ses attentes, en priorité au sein de l'établissement et, si la personne le souhaite, en partenariat avec d'autres administrations ou établissements publics.

C'est à cet effet qu'a été mis en place en avril 2009 un projet national au sein de l'établissement public afin d'assurer l'accompagnement individuel de la réorganisation territoriale. Il a pour but de construire un projet professionnel individuel avec chaque agent concerné (environ 300).

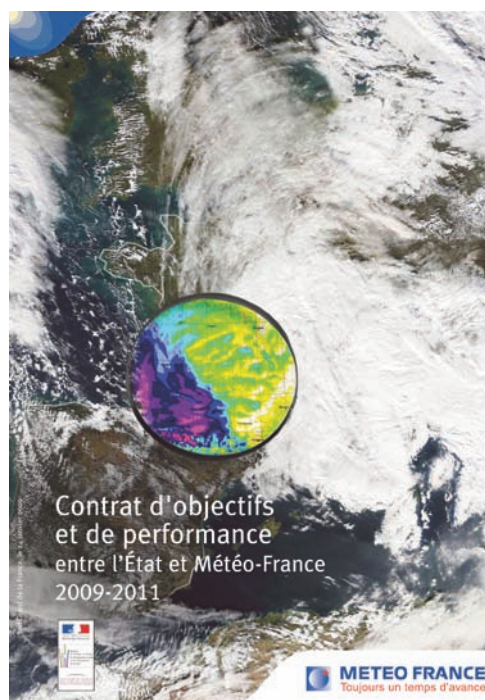
Pour ce faire, il doit proposer des perspectives de carrière aux agents, en tenant compte de leur situation personnelle et administrative ; identifier les besoins en formation correspondants ; concevoir et mettre en œuvre un plan de communication interne.

Dans un premier temps, un intervenant extérieur a été chargé de rencontrer toutes les personnes concernées afin de cerner les choix de carrière, les souhaits et les contraintes des agents.

Cette écoute externe sera suivie d'entretiens réalisés en interne, pour préparer concrètement les scénarios et les propositions de mobilité. Elle sera conduite par des cadres de Météo-France, qui auront reçu une formation spécifique. Ces entretiens permettront d'aborder plus particulièrement les questions professionnelles liées à la restructuration, en tenant compte des éléments personnels recueillis lors de la première phase d'écoute.

Un site interactif a été mis en ligne pour répondre aux questions que chaque personne, directement concernée ou non, se pose sur les modalités de l'accompagnement, tant sur les conditions qui régiront les mobilités (indemnités, règlement de mutation) que sur l'offre de postes.

Alors que le processus de réorganisation territoriale ne débutera concrètement qu'en 2012, cette démarche est destinée à anticiper au maximum les questions qui pourront se poser et à proposer aux agents qui le souhaitent un suivi personnalisé.



Le contrat d'objectifs et de performance 2009-2011 de Météo-France, établi à partir du plan stratégique de l'établissement pour la période 2009-2011, prévoit de faire évoluer l'organisation territoriale de Météo-France, afin de faire face aux nouveaux enjeux et aux contraintes économiques.